



Spaniel Club Français

REUNION DE COMITE 10 Juin 2017

Hôtel Explorer

**50 Av. De la Fosse des Pressoirs
77700 Magny le Hongre – France**

Réunion de comité 10h30

Présents : M. Denis Giacomo , M. Michel Fritsch, M. Thierry Bossuet

Mme Patricia Ballardini, Mme Denise Mangold, Mme Dominique Cornet-Gougon, Mme Gaëlle Gac, Mme Yvette Chavernac, M. Roger Debard, M. Christian Feyler, Mme Ingrid Vergne- Malard, M. Pascal Lejeune

Absents excusés: Mme Raymonde Puyo, M. Laurent Schuehmacher

ORDRE DU JOUR REUNION DE COMITE 10 Juin 2017

1. Communication du Président
2. Préparation AG
 - a. Réponses aux questions posées
3. Homologation championnats travail : Point sur la concertation de la commission de travail
4. Trésorerie
5. Spéciales et régionales 2018
6. Questions diverses

Communications du Président

- Démission de Mme Sigolène GUILLOU le comité prend acte et un courrier avec AR sera envoyé
- Courrier de M. PUECH signalant un cas d'infection sur sa chienne après une saillie

Préparation de l'AG 2017

Questions de M. LEPERS et de M. GOURDEL

Le comité examine les différentes questions posées dans les délais et propose les réponses suivantes.

QUESTIONS AG 2017

Seules les questions posées par écrit font l'objet d'un CR

Questions M GOURDEL

Question 1 : Dans l'ordre du jour, il est fait allusion à différentes commissions mais pas à des rapports d'activités des commissions : santé, expositions, gestion, délégués, juges en formations et litiges. Un point peut-il être fait pour l'information des adhérents ?

Réponse du comité :

La commission « juges en formation » n'existe plus elle est du ressort de la secrétaire générale

Question 2 : Il a été mis en place des réductions pour les adhérents pour les manifestations organisées par le SCF, est-il possible d'avoir un retour sur le manque à gagner en termes de recettes pour les fields, les expositions et les délégations ? cela a-t-il un impact sur le nombre d'adhérents ? Cela est perçu comme une carte de réduction et très intéressante pour les personnes consommant les activités du club, ne serait-il pas possible si l'impact en terme d'adhésion n'est pas si important de voir le problème dans l'autre sens, tarif adhérents juste prix et non adhérent : tarif majoré cela permettrait d'avoir des recettes plus importantes et une certaine volonté de valorisation de l'adhésion !

Réponse du comité

: Les tarifs n'ont pas été minorés, nous avons simplement décidé d'une hausse pour les non adhérents afin de marquer la différence et favoriser les adhérents du SCF

Question 3 : La place du travail dans les activités du club prend une importance de plus en plus grande en termes de décisions et activités. Lors de l'annonce des réunions de délégation, on ne parle que de TAN, fields d'initiation, quid du toilettage, conseil d'élevage, de vie avec son spaniel ? Et il me semble que cela est, depuis quelques mois, d'autant plus accru par le profil des nouveaux délégués, est ce un choix du club ?

Réponse du comité : Nous avons une difficulté croissante pour trouver et choisir de nouveaux délégués, quand celui-ci est axé travail on essaye de lui demander d'avoir dans son équipe une personne plus orientée expositions. Les fields d'initiations sont des demandes des adhérents et sont très appréciés afin permettre aux propriétaires de spaniels d'avoir un aperçu des qualités de leur chien et du travail à accomplir.

Question 4 : Le Spaniel club français a des adhérents, connaissez vous leur profil, leurs attentes ? Avez-vous des études sur cela ? Il me semble que le taux de non adhésion était très important il y a quelques années, a-t-il été modifié ? et si non savez vous les motifs de non adhésions ?

Réponse du comité : Nous ne connaissons pas le profil de nos adhérents .aucune étude n'a été menée dans ce sens . Seule la commission cocker anglais a entrepris ce travail avec un nombre de retour relativement faible , toutefois les réponses donnent des indications intéressantes.

Question 5 : Nous voyons la désignation de nouveaux juges beauté et travail, la sollicitation d'autres personnes pour entrer dans ces fonctions, la population des juges spécialistes commence à vieillir, les frais logistiques sont de plus en plus importants, existe il au SCF une réflexion sur la répartition géographique de ses experts et de la désignation de ses futurs experts ? idem sur la répartition de ses activités (RE, Fields, NE) en fonction du cheptel canins car j ai l'impression que cela est de plus en plus orienté...

Réponse du comité : Effectivement la région sud-Ouest est très représentée Nous sommes conscients de cela et de la nécessité de bien répartir à l'avenir nos désignations en standard et en travail .et nous éviterons d'accepter des candidatures émanant de la région sud ouest.

Question 6 : Pour une personne s'intéressant à nos diverses variétés depuis quelques temps , il est évident que l'on note une évolution au détriment de la conformité au standard . On peut la voir au niveau des deux extrêmes, manque de type ou hypertype. Afin de pouvoir remédier à cela de façon catégorique , pouvez vous nous donner la position du SCF sur les mesures visibles qu'elle compte prendre rapidement pour y remédier : par exemple , appel systématique pour un chien ne rentrant pas dans le cadre du standard , rappel à l'exécution des directives du club si elles sont dans le cadre du standard FCI pour un expert ou juges ne les respectant pas , voir exclusion de ceux-ci dans les

manifestations organisées par le SCF etc ... et d'autre part , ce qui me semble être le nœud du problème et qui est une des bases dans d autres races de travail , lien entre style et manque de type pour les juges de travail et dynamisme, équilibre , mouvement caractéristique pour les juges de conformité . ? Quelle est la position du club sur ces deux questions et si pas unanimité, n est il pas possible d'interroger la commission des juges de la SCC ou la commission zootechnique de la SCC pour avoir une réponse claire !

Réponse du comité : Nos commissions travaillent dans ce sens, la commission springer a diffusé des recommandations à tous les juges concernant le standard.et c'est la volonté du comité. La commission cocker anglais a proposé plusieurs appels en confirmation et a été suivie par une majorité du comité.

Concernant le style et le manque de type aucune réponse n'a été fournie Les juges de travail considèrent qu'il n'est pas de leur attribution de s'assurer que le chien est au standard ou non

QUESTIONS DE M. LEPERS

Question 1 Serait il possible de faire renseigner sur Gescon lors des engagements la descendance et pouvoir l'imprimer comme sur les anciens catalogues, je trouve intéressant de pouvoir voir apparaître Père et Mère des chiens présents.

Réponse du comité

Sur gesconspaniel existe la possibilité de connaître les origines des chiens en allant sur la page d'accueil de gesconspaniel.fr cliquer sur « visualisation des origines » un fichier excel vous informera sur les origines des chiens. La mise à jour de ce fichier est faite par les propriétaires des chiens sur « Formulaire de saisie des origines de vos chiens ».

Par contre il est techniquement impossible de les imprimer sur les pages catalogue

Question 2> Serait il possible également sur GESCON de pouvoir regrouper les paiements, springer/cocker/samedi/dimanche avoir comme sur d'autre site d'achat un panier et payer l'ensemble en une seule fois.

> Réponse du comité

Le logiciel ne permet pas ce regroupement, plusieurs relances ont été faites au concepteur et seront renouvelées

Question 3 > En field pour l'ordre de passage serait il possible de faire le tirage au sort en arrivant comme le fond nos voisins belge, cela éviterai quelques polémiques parfois.

Réponse du comité

Le tirage au sort se fait la veille avec l'aide d'un concurrent, cette procédure a été validée par la commission de travail et le comité et cela gagne du temps.

Question 4 > Toujours pour les fields, pour dynamiser notre passion et accueillir le plus de concurrent possible pourquoi ne pas diversifier les challenges, exemple avoir sur la saison un challenge novice (chien dont l'âge est inférieur à 24 mois), un challenge amateur, et peut être un challenge vétérane.

> **Réponse du comité**

C'est une très bonne initiative, la commission de travail se penchera sur cette question pour la prochaine saison.

Concernant les questions sur Gesconspaniel M. Giacomo se propose de contacter M. JF FOUQUAY pour obtenir les archives des résultats des années précédentes

Homologation des championnats de travail

Après consultation de la commission de travail il a été décidé que pour le championnat de gibier tiré le qualificatif Très Bon en exposition serait exigé pour homologuer ce championnat. Ainsi que les tests de santé spécifiques à chaque variété. Nous rappelons que toutes les demandes d'homologation doivent parvenir à M. DEBARD

Pour la coupe de France rien ne change au niveau des exigences.

Juges en formation

Demande d'extension pour devenir juge de travail de M. DUBROCA (3 abstentions, 9 pour)

Proposition juge de TAN

Monsieur Jean-Michel ROLAND est proposé et accepté à l'unanimité.

Monsieur Laurent SCHUEHMACHER souhaite passer l'examen d'expert confirmateur. Accepté à l'unanimité

Trésorerie

Mme PUYO a fait les démarches et est officiellement trésorière à partir du 1ier juin. ainsi que M. Thierry BOSSUET trésorier adjoint.

Le comité demande que les affectations du 1^{ier} janvier au 31 Mai soient réalisées par l'ancien trésorier M. LEJEUNE avant transmission des documents

Remboursement des frais

Il devient urgent que tous les délégués et organisateurs de manifestations utilisent **le fichier excel** qui leur a été fourni pour tenir une comptabilité fiable. Le comité décide que les frais ne seront remboursés qu'à cette condition. De même les remboursements se feront sur justificatifs correspondants aux frais annoncés. Ces mesures sont valables pour toutes les manifestations organisées par le SCF (NE, RE, Journées de délégation, fields (Vote 11 pour, 1 abstention).

Questions diverses

- **Dossier Mme HATTON** les chiens ont été confirmés malgré un avis négatif du SCF. Les examens concernant la cataracte ont été fournis à la SCC. Le comité considère ce dossier clos
- **BICP**

Lors du dernier comité il a été décidé que M. C. FEYLER étudierait la question. A ce jour seuls Mme CHAVERNAC, M. GOUBIE et M. COPIATTI sont habilités à juger les BICP spaniels. Le comité décide d'adhérer à l'association qui s'occupe de ce concours et d'envoyer des juges en formation.

- **CUN**

M. Laurent SCHUEHMACHER est le représentant désigné par le comité du SCF pour remplacer M. GIACOMO à la CUN. Lors de la dernière réunion de la CUN le comité du SCF avait mandaté M. C. FEYLER pour remplacer M. SCHUEMACHER indisponible mais M. MONSCAVOIR , président de la CUN a refusé et impose au SCF Mme CHAVERNAC pour siéger. Le président de la

CUN fait acte d'autoritarisme sans concertation avec le SCF qui traditionnellement désigne le président de la commission de travail pour le représenter.

Le comité décide d'appliquer la « politique de la chaise vide » personne ne se rendra aux réunions de la CUN Vote 9 Pour et 3 abstentions

Rappel à l'ordre du devoir de réserve des délégués art 13 de la charte

Dans le cas d'un non respect de ce point le comité décide de réunir le conseil de discipline

Fin de la réunion 13h